

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 14 décembre 2020 à 20 h à laquelle sont présents Madame la conseillère Isabelle Fontaine et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destrempe, Claude Frappier, Denis Perreault et Alec Turcotte formant quorum sous la présidence de la mairesse Suzanne Nantel.

Sont également présentes par voie de visioconférence, Mesdames Sylvie Dubois, directrice générale et greffière et Karyne Tremblay, directrice générale adjointe, trésorière et greffière adjointe.

---

**A) CONSTATATION DU QUORUM**

Madame la mairesse constate qu'il y a quorum.

2020-12-312

**A.1 SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 18 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que le décret 689-2020 et l'arrêté ministériel numéro 2020-049 du 4 juillet 2020 dictent de nouvelles règles applicables à l'effet que les municipalités doivent permettre la présence du public lors des séances du conseil, sauf dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- La municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de deux (2) mètres entre les personnes présentes;
- Tous les membres du conseil assistent à la séance par un moyen de communication permis par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020.

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DE LA MAIRESSE**

Madame la mairesse invite les personnes participant à la visioconférence à un instant de réflexion.

2020-12-313

**C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tel que requis par les dispositions de la Loi sur les cités et villes, cette séance extraordinaire a dûment été convoquée suite à la signification à chaque membre du conseil d'un avis de convocation.

CONSIDÉRANT que les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

- A) Constatation du quorum
  - A.1 Séance à huis clos
- B) Instant de réflexion et allocution de la mairesse
- C) Adoption de l'ordre du jour
- H) Résolutions d'intérêt général
  - H.1 Embauche au poste de journalier opérateur au service des travaux publics
  - H.2 Reconstruction d'une section de la conduite de refoulement du poste de pompage  
Gervais / Réception provisoire des travaux
  - H.3 Révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
  - H.4 Prolongement de la rue du Domaine Bellevue – Réception provisoire des travaux
- L) Adoption de règlement
  - L.1 Adoption du règlement 805-30  
Règlement imposant le taux des diverses taxes pour l'année 2021 dans la Ville de Berthierville
- N) Période de questions
- O) Levée de l'assemblée

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire avec l'ajout du point suivant sous l'item « Résolutions d'intérêt général » :

- H.5 Taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Ville de Berthierville

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**H) RÉOLUTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

2020-12-314

**H.1 EMBAUCHE AU POSTE DE JOURNALIER OPÉRATEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT le processus de recrutement tenu pour combler le poste vacant de journalier opérateur à temps complet du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection formé de la directrice générale et du contremaître de la Ville de Berthierville;

14 décembre 2020

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

**ET RÉSOLU :**

De procéder à l'embauche de Monsieur Frédéric Desrosiers au poste de journalier opérateur à temps complet au service des travaux publics à compter du 11 janvier 2021 et ce, aux conditions énoncées à la convention collective en vigueur.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2020-12-315

**H.2 RECONSTRUCTION D'UNE SECTION DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT DU POSTE GERVAIS / RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT les travaux de reconstruction d'une section de la conduite de refoulement du poste de pompage Gervais décrétés en vertu de la résolution 2020-09-204;

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à la compagnie « Les Entreprises Michel Chartier inc. » pour la réalisation desdits travaux;

CONSIDÉRANT la visite d'inspection des travaux exécutés par l'entrepreneur tenue le 9 décembre 2020 en vue de la recommandation de la réception provisoire des travaux;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

**ET RÉSOLU :**

De confirmer la réception provisoire des ouvrages à l'égard des travaux de reconstruction d'une section de la conduite de refoulement au poste de pompage Gervais.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2020-12-316

**H.3 RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT le règlement 919-3 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Berthierville en vigueur depuis le 14 février 2018;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une révision complète dudit code d'éthique et de déontologie;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Alec Turcotte,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

De mandater Me Philippe Asselin de la firme Morency Société d'avocats s.e.n.c.r.l. afin de procéder à la révision complète du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux pour une dépense n'excédant pas 2 300 \$ toutes taxes incluses.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2020-12-317

**H.4 PROLONGEMENT DE LA RUE DU DOMAINE BELLEVUE – RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT l'entente relative à des travaux municipaux intervenue avec la compagnie 9232-3013 Québec inc. en date du 11 décembre 2019 en vertu de la résolution 2019-12-338;

CONSIDÉRANT l'acceptation provisoire partielle des travaux émise en date du 19 juin 2020 par la firme GBI Experts-Conseils inc. et confirmée en vertu de la résolution 2020-07-156;

CONSIDÉRANT l'inspection des travaux exécutés par l'entrepreneur tenue le 2 décembre 2020 en vue de la recommandation de la réception provisoire des travaux;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit que l'acceptation provisoire des travaux peut se faire que lorsque ceux-ci sont suffisamment avancés pour permettre la construction et le raccordement de nouveaux bâtiments et qu'ils sont exécutés conformément aux plans et devis ainsi qu'aux normes du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que l'article 14 de ladite entente mentionne que le promoteur s'engage, après l'acceptation provisoire des travaux, à céder à la Ville, pour une somme d'un dollar (1,00 \$), les immeubles formant l'assiette de la voie de circulation réalisée en vertu de l'entente signée le 11 décembre 2019 ainsi que les infrastructures ou autres ouvrages connexes le cas échéant;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

De confirmer la réception provisoire des travaux réalisés sur le lot 6 040 350 du cadastre du Québec étant le prolongement de la rue du Domaine Bellevue.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2020-12-318

**H.5 TAUX D'INTÉRÊT APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE À LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

CONSIDÉRANT que l'article 481 de la Loi sur les cités et villes autorise le conseil, autant de fois qu'il le juge opportun, à décréter par résolution un taux d'intérêt différent de celui prévu au premier alinéa dudit article et ce, pour toute somme due à la Ville;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

De décréter le taux d'intérêt à 15 % par année, applicable à toute somme due à la Ville de Berthierville qui demeure impayée.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

14 décembre 2020

L) **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

2020-12-319

L.1 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 805-30**  
**Règlement imposant le taux des diverses taxes pour l'année 2021 dans la Ville de Berthierville**

ATTENDU que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le projet de règlement no 805-30 imposant le taux des diverses taxes pour l'année 2021 a été déposé;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance tenue le 7 décembre 2020;

ATTENDU que le document ci-dessous identifié demeure annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

**ET RÉSOLU :**

Que la Ville de Berthierville adopte le Règlement numéro 805-30 imposant le taux des diverses taxes pour l'année 2021.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

N) **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2020-12-320

O) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

**ET RÉSOLU :**

De lever la séance extraordinaire à 20 h 14.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

\_\_\_\_\_  
Suzanne Nantel,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dubois,  
Directrice générale et greffière

*Je, Suzanne Nantel, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

\_\_\_\_\_  
Suzanne Nantel,  
Mairesse